



Bulletin Officiel

N° 3895 Mercredi 13 Juillet 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO -BTE- 3-5

INFORMATIONS POST AGE –GIF FILTER- 6-7

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS –AIR LIQUIDE TUNISIE- 8

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA –SOPAT SA- 9

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE 9

COURBE DES TAUX 10

VALEURS LIQUIDATIVE DES TITRES OPCVM 11-12

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant et publiant leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2011, au plus tard le 20 juillet 2011.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

Banque de Tunisie et des Emirats

Siège social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2011, la Banque de Tunisie et des Emirats publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées.
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres,

1- RESOLUTIONS ADOPTEES

Résolution 1

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque, le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et les rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2010, approuve les rapports du Conseil d'Administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

Résolution 2

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 et relative aux établissements de crédit et à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve l'ensemble de ces conventions.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

Résolution 3

L'assemblée générale ordinaire après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2010, donne quitus entier et sans réserve à tous les administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

- Suite -**Résolution 4**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition suivante du bénéfice de l'exercice 2010 :

	En dinars
(+) Résultats reportés de 2009	4.017.652,194
(+) Résultat net de 2010	8.011.821,947
(-) Réserves légales	601 473,707
(-) Distribution de dividendes aux porteurs d'ADP	1 800 000,000
(-) Fonds social	400.000,000
(-) Réserves pour risques bancaires généraux	2 000 000,000
(-) Réserves pour investissements exonérés	3 400 000,000
 (=) Résultat à reporter	 3.828.000,434

La distribution de dividendes au profit des titulaires des ADP aura lieu à partir du 27 septembre 2011.

L'assemblée générale autorise la Direction générale à affecter la réserve pour risques bancaires généraux sur les créances classées en cas de besoin.

Résolution 5

L'assemblée générale ordinaire fixe les jetons de présence à un montant net de 1.000 dinars par membre et par conseil.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

Résolution 6

L'assemblée générale ordinaire approuve la nomination des administrateurs suivants représentant du Fonds d'Abou Dhabi d'Investissement :

- M. Nacer Choutaïet Al Koutbi en remplacement de M. Khamis Oleiyan,
 - M. Sakr Salem El Amri en remplacement de M. Ahmed Choubeib El Dhahiri,
 - M. Jabr Zael Al Bouflessa en remplacement de M. Ahmed Oteiq El Mazroui,
 - M. Obeid Mrad Al Souïdi de remplacement de M. Mohamed Seif Al Souïdi,
 - M. Khalifa Ali Al Komzi en remplacement de M. Ahmed Obeid Al Mazroui,
- et ce, pour la période restante de leur mandat.

L'assemblée générale ordinaire approuve la nomination des administrateurs suivants représentant de l'Etat tunisien :

- M. Mohamed Agrebi en remplacement de M. Tarek Al Zine,
 - M. Abdelhamid Ghanmi en remplacement de M. Ahmed Tarchi,
- et ce, pour la période restante de leur mandat.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

- Suite -

Résolution 7

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales de publication.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

2 - BILAN APRES AFFECTATION DES RESULTATS

Bilan après répartition
Arrêté au 31 Décembre 2010
(unité: en milliers de dinars)

ACTIF	Exercice 2010	Exercice 2009
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	2 695	3 074
Créances sur les établissements bancaires & financiers	55 649	118 018
Créances sur la clientèle	436 230	336 768
Portefeuille d'investissement	46 411	40 032
Valeurs immobilisées	11 217	10 244
Autres actifs	13 822	13 586
TOTAL ACTIF	566 024	521 722
PASSIF		
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	88 141	37 207
Dépôt & avoirs de la clientèle	170 442	209 837
Emprunts & ressources spéciales	154 548	125 225
Autres passifs	10 656	11 546
TOTAL PASSIF	423 787	383 815
CAPITAUX PROPRES		
Capital	90 000	90 000
Réserves	49 249	44 311
Actions propres	-840	-840
Résultat reporté	3 828	4 436
TOTAL CAPITAUX PROPRES	142 237	137 907
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES	566 024	521 722

3 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DES RESULTATS

(unité: en milliers de dinars)

	31/12/2010 Avant répartition	affectation résultat et report	31/12/2010 Après répartition
Capital	90 000	0	90 000
Actions propres	-840	0	-840
Réserves légales	6 159	602	6 761
Réserves à régime spécial	22 343	0	22 343
Fonds social	2 576	400	2 976
Réserves pour risques bancaires	4 867	2 000	6 867
Autres réserves	6 400	0	6 400
Dividendes		1 716	
Dividendes rattachées aux Actions propres	418	84	502
réserves pour réinvestissements exonérés	0	3 400	3 400
Résultats reportés	4 018	-190	3 828
résultat de la période	8 012	-8 012	
Situation nette	143 953	-	142 237

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGE

**GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION
GIF FILTER SA
Siège social : GP1 KM 35 8030 GROMBALIA**

Suite à la réunion de son assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2011, la Société Générale Industrielle de Filtration- GIF- publie ci-dessous les résolutions adoptées :

Première résolution :

Les actionnaires de la société Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA réunis-en Assemblée Générale Extraordinaire approuvent les décisions du Conseil d'Administration du 27/04/2011 et décident d'augmenter le capital social de la société de 3.333.000 dinars pour le porter de 6 666 000 dinars à 9 999 000 dinars par incorporation de réserves en deux temps :

Cette augmentation est réalisée par l'incorporation :

- Des réserves spéciales de réinvestissement créés par l'article 7-2 du code des incitations aux investissements pour un montant de 856.000 DT
- Le reliquat soit 2.477.000 DT par des réserves statutaires pour 1.400.939 DT et des réserves pour des réinvestissements antérieurs disponibles pour 1.076.061 DT.

Comme suit :

- 1) Porter le capital social dans une première étape de 6 666 000 dinars à 8 332 500 dinars par incorporation de la somme de 1 666 500 dinars à prélever sur les réserves et la création de 1.666.500 actions nouvelles de 1D,000 chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes. Ces actions nouvelles porteront jouissance en dividende a partir du 01/01/ 2011 et seront assimilées aux anciennes à partir du 20 juillet 2011.
- 2) Porter le capital social dans une seconde étape de 8 332 500 dinars à 9.999 000 dinars par incorporation de la somme de 1.666.500 dinars à prélever sur les réserves par la création de 1.666.500 actions nouvelles de 1D,000 chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes

La jouissance de ces actions en dividende à partir du 01/01/2012

Mise aux voix, cette résolution est adaptée à l'unanimité

- Suite -

Deuxième résolution :

Les actionnaires de la société Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA Réunis en Assemblée Générale Extraordinaire décident de mettre à jour les statuts de la société conformément à la réglementation en vigueur et de modifier l'article 6 des mêmes statuts suite à l'augmentation du capital de la société,

Mise aux voix, cette résolution est adaptée à l'unanimité

Troisième résolution :

Les actionnaires de la société Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA réunis-en Assemblée Générale Extraordinaire donnent, conformément à l'article 294 du code des sociétés commerciales, tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour décider de la date des actions issues de la 2ème augmentation du capital courant l'exercice 2012, de mettre à jour l'article 6 des statuts et d'accomplir toutes les formalités légales et obligatoires.

Cette même délégation de pouvoirs est donnée au Président Directeur Général et ou à son représentant pour l'exécution des présentes résolutions et procéder aux publications légales.

Mise aux voix, cette résolution est adaptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : Rue du Lac Lemman- Les Berges du Lac-1053 Tunis.

La Société AIR LIQUIDE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2011.

		2e Trimestre		Cumul à fin Juin		Exercice
Unités		2 011	2 010	2 011	2 010	2 010
Revenus (local & export)	DT	5 603 670	6 291 491	10 546 215	12 006 558	24 292 347
A l'export	DT	1 616 996	1 686 947	3 139 599	3 219 337	8 590 534
Sur le marché local	DT	3 986 674	4 604 544	7 406 615	8 787 221	15 701 813
Production (en volume)						
Unités		2 011	2 010	2 011	2 010	2 010
Volumes de production	(Tonnes)	7 452	7 655	14 224	14 770	29 563
Marges et fonds de roulement						
Unités		2 011	2 010	2 011	2 010	2 010
Marge sur coût matières	DT	5 706 837	5 495 174 (*)	8 793 531	9 574 913	20 893 345
Valeur ajoutée brute	DT	4 662 604	5 800 124 (*)	6 643 536	7 435 452	15 672 408
Excédent brut d'exploitation	DT	3 707 332	4 619 504 (*)	4 816 194	5 683 007	12 229 085
Fonds de roulement	DT	-4 148 989	-5 665 841 (*)	11 063 906	13 463 826	15 928 072
Besoins en fonds de roulement	DT	1 104 083	-5 889 315 (*)	17 877 241	12 522 956	14 196 990
Dotations aux amortissements et aux provisions	DT	800 813	898 124	1 614 025	1 728 543	3 262 713
Endettement net	DT	5 253 071	-223 475 (*)	6 813 335	-940 870	-1 731 083
Investissements	DT	823 621	2 700 805	2 300 743	4 192 304	9 288 879
Effectif		99	93	99	93	90

(*) Des ajustements ont été apportés aux données provisoires de Juin 2010

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2011

- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité. Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par les normes, appliqués de façon constante.
- Baisse de 12.1% du chiffre d'affaires par rapport aux données de la même période de l'exercice 2010.
- L'activité économique détériorée post révolutionnaire explique le tassement des ventes.
- Les indicateurs de marge, de résultats intermédiaires de gestion et de besoin en fonds de roulement ne peuvent être appréciés qu'au niveau des résultats consolidés des sociétés du Groupe.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT SA-

Siège social : Avenue de 23 janvier- BP 19- 5080 Té Boulba.

La Société de Production Agricole Teboulba informe ses actionnaires que lors de sa réunion tenue le 30/6/2011, le conseil d'administration de la **SOPAT** a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **30 juillet 2011** à la Maison d'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053, Les Berges du Lac à Tunis, à partir du 10 heures en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité 2010 établi par le Conseil d'Administration ;
- Présentation du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2010 ;
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2010;
- Affectation du résultat de l'exercice 2010;
- Approbation des conventions réglementées de l'article 200 CSC ;
- Quitus aux administrateurs
- Renouvellement du mandat d'Administrateur en fonction et nomination d'un nouvel Administrateur ;
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes ;
- Allocation de jetons de présence ;
- Questions diverses ;
- Formalités légales

2011 - AS - 780

ASSEMBLEE GENERALE

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

Siège Social : 56, Avenue Med V 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque Tunisienne de Solidarité sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le samedi **16 juillet 2011** à 9h00 du matin au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis à la Maison de l'Entreprise Avenue principale, 1053 Les Berges du Lac – Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2010;
- 2- Lecture des deux rapports des commissaires aux comptes général et spécial;
- 3- Affectation des résultats de l'exercice 2010;
- 4- Quitus aux administrateurs ;
- 5- Cooptation d'administrateurs ;
- 6- Fixation des jetons de présence;
- 7- Autorisation du Conseil d'Administration pour l'émission d'emprunts extérieurs, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires.
- 8- Approbation le cas échéant des conventions réglementées;

Chaque actionnaire détenant au moins 10 actions, peut assister à cette assemblée sur simple justification de son identité à la condition d'être inscrit sur le registre de la Banque cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir spécial à déposer au siège social au moins cinq jours avant la tenue de l'assemblée. Cette inscription sera effectuée au siège social.

Les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui déterminé ci-dessus, pour être admis dans l'assemblée, peuvent se réunir pour former le nombre nécessaire d'actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires et ce durant le délai légal au siège social (Unité Organisation et Mobilisation des Ressources, 5^{ème} étage)

Le Conseil d'Administration

2011 - AS - 785

AVIS

COURBE DES TAUX DU 13 JUILLET 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,563%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,579%	999,771
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,592%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,732%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,744%	1 007,574
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,753%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,773%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,799%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,165%		997,016
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,349%	1 015,064
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,509%	1 049,091
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,583%	1 071,425
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,768%	1 038,202
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,109%		965,413
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,117%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,128%	1 030,126
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,148%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	960,447
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,197%	1 053,517
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,201%		952,340

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	135,352	137,582	137,592		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	11,838	12,059	12,060		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,214	1,233	1,234		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	32,630	33,277	33,280		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	44,802	45,614	45,618		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	163,775	152,888	152,833		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/03/08	669,080	536,744	535,674		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,431	123,373	123,012		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,841	122,291	122,179		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,956	111,705	111,763		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,164	109,689	109,749		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,195	88,675	88,801		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	165,054	151,259	151,151		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,368	92,655	92,614		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	-	100,733	100,682		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 279,506	1 244,839	1 249,932		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 218,986	2 150,624	2 162,552		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,368	105,539	105,725		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	122,479	105,560	106,327		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,906	115,999	116,274		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 153,132	1 155,845	1 159,821		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	129,272	114,501	117,724		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,956	13,850	14,034		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 844,815	5 630,388	5 681,374		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 613,950	6 568,282	6 596,788		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,293	2,093	2,078		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,846	1,757	1,754		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,162	1,028	1,036		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	106,130	106,142
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,529	102,659	102,669
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,198	103,452	103,463
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	101,381	101,389
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,814	101,547	101,558
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,102	105,714	105,721
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,928	102,034	102,044
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,973	102,152	102,163
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,106	102,312	102,322
38	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,976	104,020	104,028
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,920	100,912	100,922
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,302	102,360	102,371
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	102,347	102,356
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,546	104,901	104,912
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	106,200	104,228	104,240
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,642	101,555	101,563
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,948	101,230	101,240
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,540	102,593	102,603
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,457	100,634	100,644
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	106,156	101,754	101,762

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	102,394	102,403
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,745	100,834	100,844
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,552	102,630	102,639
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	103,172	103,180
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	100,473	100,482
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,359	10,360
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	101,993	102,001
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,139	101,149
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	99,893	99,954
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	73,410	73,521
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	155,524	140,356	140,100
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 390,275	1 387,882
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	112,581	109,164	109,167
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	116,359	111,230	111,143
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	95,575	84,005	84,293
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,523	15,890	15,895
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	277,442	253,964	254,274
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	51,249	44,490	44,436
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 121,093	2 117,843
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	78,987	74,239	74,335
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,113	55,510	55,575
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	103,331	98,161	98,339
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	113,779	106,913	107,270
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	110,018	98,363	98,680
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,526	11,525
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,377	12,376
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	16,394	16,409
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	16,093	16,148
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	11,315	11,328
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	120,007	119,977
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	121,988	122,011
80	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	-	10,002	10,002
81	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	128,457	107,835	108,227
82	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	18,960	18,951
83	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	-	100,081	100,093
84	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	-	100,525	100,592
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
85	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	97,326	97,499
86	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	103,168	103,691
87	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	133,028	135,208
88	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,417	9,770	9,857
89	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	123,909	109,682	110,637
90	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	117,002	110,535	110,723
91	FCP ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	99,841	100,096
92	FCP ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	98,818	99,605
93	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	184,646	179,381	182,062
94	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	162,241	159,958	162,109
95	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	140,166	139,436	140,419
96	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	10 740,784	9 812,109	9 990,796
97	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	192,968	188,939	191,167
98	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	109,114	123,950	125,204
99	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 439,547	1 359,786	1 370,278
100	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	-	101,463	102,754
101	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGE	27/01/10	-	-	107,049	97,298	97,736
102	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGE	03/03/10	-	-	107,735	111,575	111,106
103	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 395,971	9 599,548	9 623,322

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS